



Apeve-Info

N° 1 - Décembre 2015

Sommaire

- L'Apeve, c'est quoi ?
- Les visites-conférences en 2015
- Les événements prévus en 2016
- Les livrets publiés par l'APEVE
- Des ossuaires vont reprendre du service !
- Indispensable cotisation

Comme nous vous l'avions annoncé dans un message-mail, l'Apeve lance une newsletter trimestrielle intitulée « Apeve-Info ».

Son but est de vous informer de l'activité de l'association : ce qui vient d'être réalisé, les projets en cours et tout autre sujet en lien avec le patrimoine religieux de la région.

Voici le numéro 1. Bonne lecture !

*L'Apeve vous présente
ses meilleurs vœux
à l'occasion des fêtes de Noël
et de la nouvelle année 2016.*



L'Apeve, c'est quoi ?

L'Apeve est une association déclarée - loi 1901 - dont la mission est de mieux faire connaître l'une des richesses artistiques et culturelles de la Bretagne : les enclos paroissiaux. Elle exerce son activité indépendamment des institutions politiques et religieuses.

L'apeve a limité son champ géographique à la vallée de l'Elorn qui doit la floraison de ses enclos à la culture et l'industrie du lin et du chanvre du XVI^e au XVIII^e siècle.

Les activités de l'Apeve :

- Organisation de visites-conférences dans les enclos
- Publication de livrets sur les enclos (certains en breton, en collaboration avec Dihun)
- Activités pédagogiques de découverte dans des écoles publiques ou privées
- Création d'un site internet apeve.bzh
- Participation à d'autres projets de valorisation des enclos.

Les visites-conférences en 2015

Ces visites-conférences ont été organisées à l'intérieur des églises avec diaporama et présentation par une personne de la commune ou, à défaut, par un spécialiste ou un responsable de l'Apeve.

10 mai - Landivisiau

L'église, rebâtie en 1865, a conservé son clocher et son porche sud qui sont remarquables. L'ancien ossuaire a été déplacé dans le cimetière et rebaptisé *Chapelle sainte Anne*. Présentation par Patricia Louédec, chargée de programmation exposition et valorisation du patrimoine de Landivisiau.

17 mai - Trémaouézan

Diaporama et conférence sur la vie du cardinal Alain de Coëtivy qui fut un mécène de l'église de Trémaouézan. Présentation du baptistère et des retables.

14 juin - Le Tréhou

Découverte de l'église du XVIIe siècle dédiée à une mystérieuse sainte Pitère, son clocher Renaissance, son porche et sa riche statuaire. Quatre statues du porche sont l'œuvre de Roland Doré... Accueil convivial de la municipalité.

20 septembre - Saint-Divy

Une modeste église du XVIe siècle dont les principales richesses datent du XVIIe siècle : la voûte peinte du chœur évoquant la vie du gallois saint Divy (ou saint David) et deux retables baroques.

11 octobre - Bodilis

Sous le thème « *Opulence, Renaissance et Baroque dans les oeuvres de bois* », présentation de cet enclos, l'une des réalisations majeures de la vallée de l'Elorn. Le mobilier et les poutres sculptées ont particulièrement retenu l'attention.



Les événements prévus en 2016

L'Apeve envisage d'organiser deux **visites-conférences** au printemps 2016 :

- dans le pays de Landerneau : Pencran, le 24 avril 2016
- dans le pays de Landivisiau : Commana, le 5 juin 2016

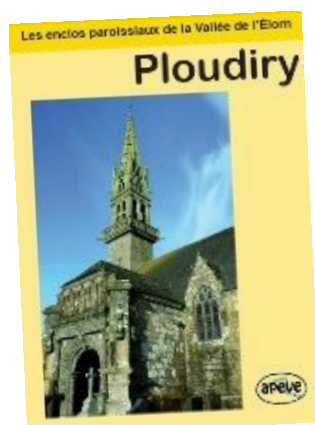
L'**Assemblée Générale** de l'Apeve se réunira à La Martyre le 20 mars 2016. Tous les adhérents et sympathisants y sont cordialement invités.

Sur le site apeve.bzh vous aurez confirmation de ces lieux et dates. Quelques jours auparavant, vous recevrez un rappel sur votre messagerie mail.



Notez ces dates sur votre agenda et venez nombreux.

Les livrets publiés par l'Apeve



Les livrets réalisés à ce jour sont les suivants :

- La Roche-Maurice
- Saint-Divy
- La Martyre
- Pencran
- Saint-Servais
- Lanneuffret/Plouédern/Plounventer
- Tréflévénez
- Ploudiry
- Trémaouézan
- Bodilis
- Le Tréhou
- Dirinon
- St-Thomas de Landerneau
- Locmélar

Deux autres livrets ont été réalisés en langue bretonne en collaboration avec l'association Dihun :

- Ar Roc'h-Morvan (La Roche-Maurice)
- Ar Merzher-Salaün (La Martyre)

Chaque livret est vendu au prix de 3,00 € l'unité. Le lot des 14 livrets en français : 30 €.

En vente lors des visites-conférences ou de l'Assemblée Générale.

Des ossuaires vont reprendre du service !



Comme leur nom l'indique, les ossuaires ont été construits pour abriter avec respect les ossements des défunts que l'on avait exhumés, généralement pour « faire de la place ». Aujourd'hui, il est rare qu'ils servent encore à cet usage. Or les ossuaires des enclos bretons sont souvent des édifices remarquables qui méritent une meilleure destinée que de servir d'entrepôt au matériel communal ! Certaines communes ont choisi d'y loger l'office du tourisme local ou de petits musées, ce qui est déjà plus noble mais encore insatisfaisant...

Un projet plus intéressant est en train de mûrir lentement : en faire des **centres d'interprétation** des enclos paroissiaux, des lieux où les visiteurs pourraient découvrir ce que sont les enclos paroissiaux, les raisons de leur développement, les influences artistiques qui s'y croisent... Le champ est vaste et chaque ossuaire pourra se spécialiser sur un thème. En somme, un projet que les bâtisseurs de ces ossuaires n'aurait pas renié comme alternative à leur destination première. Dans les mois qui viennent il sera sans doute possible d'être plus précis sur les projets à l'étude.

Indispensable cotisation

La plupart des associations rappellent chaque année que la cotisation des adhérents est la principale, voire la seule source de financement. Nous ne dérogeons pas à la règle !

Sans les cotisations de ses adhérents, l'Apeve n'aurait plus de ressources et donc aucun moyen de fonctionner.

Les frais de fonctionnement concernent les abonnements pour le site internet, l'achat des logiciels nécessaires, du matériel spécifique en informatique, du matériel de prise de vue et de projection, les avances nécessaires pour les publications...

Un grand merci par conséquent à ceux qui s'acquittent ponctuellement de leur obole.

D'autres n'ont pas encore franchi le pas de l'adhésion. Qu'ils se persuadent que leur versement financier, si modeste soit-il, est indispensable à l'Apeve qui compte sur les petits ruisseaux pour alimenter le cours paisible de son activité.

En 2016, le montant de la cotisation annuelle reste inchangée :

- **10,00 € pour une personne seule**
- **15,00 € pour un couple**

Vous pouvez vous acquitter de la cotisation soit à l'occasion d'une visite-conférence ou de l'Assemblée Générale, soit en l'adressant par courrier au trésorier :

Monsieur André MORVAN
Trégastel
29800 LA ROCHE-MAURICE

Apeve (Association pour la Promotion des Enclos paroissiaux de la Vallée de l'Elorn)

Siège social : Mairie - 4 rue de Ty Croas - 29800 LA MARTYRE

Secrétariat : 1 rue Victor Hugo - 29800 SAINT-DIVY - 02 98 20 26 95

Site : www.apeve.bzh

E-mail : apeve29@orange.fr

Si vous souhaitez **ne plus recevoir** cette newsletter, adressez le message :
« Je ne souhaite pas recevoir d'autres informations de l'Apeve » à : apeve29@orange.fr
Vous recevrez un message de confirmation de votre désinscription.